

## Communiqué

### **Renzo Sulli s'adresse à Brice Hortefeux pour relancer la demande d'un commissariat de plein exercice à Echirolles**

Dans un courrier adressé le 27 août 2009 au ministre de l'intérieur Brice Hortefeux, le maire d'Echirolles Renzo Sulli relance sa « *revendication sans cesse réitérée de disposer d'un commissariat de plein exercice sur Echirolles* ».

« *Cette démarche alimente une volumineuse correspondance avec le Ministère de l'intérieur, rappelle le maire, indiquant s'être régulièrement adressé à ce sujet aux précédents titulaires du portefeuille ministériel de l'intérieur. Le 12 juillet 2007, il s'était d'ailleurs déjà adressé à Michèle Alliot-Marie, alors en charge de ce ministère.*

« *Je me permets donc de me saisir de votre récente nomination pour relancer cette demande, sachant que votre directeur de cabinet, Michel Bart, préfet de l'Isère entre 2003 et 2006, avec lequel nous entretenons d'excellentes relations, connaît bien la situation très particulière de l'agglomération grenobloise* » note le maire dans son courrier.

« *Nous faisons le constat qu'il s'avère difficile pour les forces de sécurité d'accomplir leur missions dans des conditions matérielles satisfaisantes, les effectifs évoluant au gré des réorganisations successives, sans que le nombre de postes affectés au sud agglomération n'ait connu de véritable augmentation* » précise-t-il.

Il cite un certain nombre de dégradations et faits délictueux récemment intervenus, « *véhicules incendiés et même une tentative de mise à feu qui, en se propageant à un foyer de personnes âgées, aurait pu avoir des conséquences dramatiques sans l'intervention rapide des forces de secours* ».

Renzo Sulli rappelle que tous les textes successifs (et notamment la loi n°2002-1094 du 29 août 2002) prescrivent un renforcement des effectifs policiers. « *Le président de la République lui-même rappelle fréquemment toute l'importance qu'il attache à cette question essentielle pour nos concitoyens* » ajoute-t-il.

Le maire rappelle « *combien les villes de périphéries, en dépit de tous les efforts déployés dans bien des domaines, se trouvent confrontés à des actes de délinquance qui empoisonnent* » la vie quotidienne des habitants ».

#### **L'implication forte de la ville**

Il cite également quelques uns des efforts consentis dans ce domaine essentiel.

« *Nous nous sommes impliqués sans retenue dans tous les dispositifs de coproduction de la sécurité et ce de longue date. Nous travaillons en lien avec l'ensemble des institutions locales et départementales, ne négligeant aucune piste pour améliorer la situation de la sécurité dans notre commune.*

*Nous avons créé les conditions et accompli les efforts financiers nécessaires pour permettre l'installation d'un bureau de police nationale au centre-ville.*

*Nous avons doublé les effectifs de la police municipale (treize agents), dans un contexte où nombre d'indicateurs sociaux sont préoccupants et alors même que les budgets locaux sont très tendus ».*

Il cite l'installation, à titre expérimental, d'une vidéo-surveillance dans plusieurs secteurs sensibles de la ville. « *Quatre opérateurs sont affectés au centre de supervision urbaine créé pour cette expérimentation, ce qui représente un effort financier non négligeable ».*

Le volet préventif est rappelé. « *Nous avons renforcé les postes d'éducateurs, de médiateurs, nous multiplions les dispositifs et initiatives concourant à développer le lien social et le vivre ensemble.*

*Nous rénovons, en lien avec l'ANRU, un important quartier d'habitat social dans lequel certains indicateurs sociaux sont préoccupants. Deux quartier de la Ville-neuve sont classés en zone urbaine sensible ».*

Et le maire de trouver « *paradoxal que la stabilité relative effectivement observée en matière de délinquance ces dernières années nous soit objectée pour refuser de renforcer les effectifs, alors même que dans certains quartiers, les faits délictueux tendent à augmenter (trafic de drogue, occupation illicite de certains espaces publics, violences physiques et verbales) ».*

### **Une délibération unanime du Conseil en 2003**

Il réitère donc une demande qui avait fait l'objet d'une délibération unanime du Conseil municipal du 4 mars 2003, en son temps transmise à Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'intérieur.

*« Echirolles compte trois collèges, deux lycées, un pôle universitaire et de loisir attractif dans l'agglomération grenobloise (bowling, multiplexe de cinéma, pôle de santé public/privé, un nouveau centre de secours), un hôtel de ville flambant neuf, un centre-ville crée « ex-nihilo », et connaît un développement et un dynamisme reconnus au-delà de notre aire urbaine (avec près de 18 000 emplois).*

*Cette réalité urbaine et démographique doit s'accompagner d'un effort soutenu pour que nous disposions de forces de sécurité (dont je salue fréquemment le travail et l'investissement) à la mesure de ce développement et des efforts que nous déployons localement »* conclut le premier magistrat, indiquant se tenir à l'entière disposition du ministre pour lui présenter ce dossier important pour une ville comme Echirolles.

Une copie de ce courrier a été adressée au préfet de l'Isère et à la direction départementale de la sécurité publique.

Contact : Bruno Cohen-Bacrie, directeur de la communication, 04 76 20 56 34